



Frst Capital

Rapport annuel d'exercice des droits de vote

Exercice 2024

A. Contexte

Conformément à l'article R533-16 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion établit et publie chaque année un compte-rendu sur la mise en œuvre de sa politique d'engagement actionnarial.

Frst Capital, en qualité de société de gestion de portefeuille agréée, représente en 2024 trois fonds d'investissements de type FIA.

La bonne exécution de la stratégie d'investissement, décrite dans les règlements des fonds, repose sur un suivi rigoureux des sociétés du portefeuille et un accompagnement ciblé des dirigeants sur les décisions stratégiques clés. Frst Capital privilégie un rôle de partenaire stratégique, intervenant principalement lors des étapes déterminantes de la vie des sociétés.

L'exercice des droits de vote constitue un levier essentiel de cet engagement, permettant d'exprimer des positions sur la gouvernance, les levées de fonds, ou d'autres décisions majeures. Ce suivi s'inscrit dans une démarche d'accompagnement sélectif, cohérente avec la nature du capital-risque et les ressources disponibles.

Le présent rapport vise à présenter un compte-rendu synthétique de la mise en œuvre de cette politique d'engagement actionnarial, au bénéfice des investisseurs des fonds.

L'intégralité de la politique d'engagement actionnarial est disponible sur le site internet de Frst Capital.

B. La politique d'exercice des droits de vote

La politique d'exercice des droits de vote mise en œuvre par Frst Capital repose avant tout sur les principes de bonne gouvernance d'entreprise et de transparence des informations communiquées par les sociétés en portefeuille.

Compte tenu de la position minoritaire de Frst Capital dans la majorité des sociétés en portefeuille, l'exercice des droits de vote s'appuie sur une analyse sélective et pragmatique des résolutions, en privilégiant celles ayant un impact significatif sur la gouvernance, la stratégie ou les levées de fonds.



Frst Capital agit selon les principes suivants :

- Agir dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts, dans le respect du règlement des Fonds ainsi que des règles applicables en matière de gestion des conflits d'intérêts ;
- Veiller à la transparence des informations transmises aux actionnaires, en s'assurant qu'elles soient communiquées dans des délais raisonnables, conformément au droit de communication de l'actionnaire, avec une garantie d'intégrité des comptes assurée par l'indépendance des commissaires aux comptes ;
- Veiller au maintien des prérogatives et pouvoirs de l'assemblée générale, garantissant ainsi la légitimité des décisions collectives.

Dans le respect de ces principes, les équipes de Frst Capital examinent au cas par cas les résolutions soumises aux assemblées générales en 2024, en se concentrant sur celles jugées stratégiques ou présentant un enjeu particulier pour les fonds.

C. Synthèse des assemblées 2024

L'équipe d'investissement de Frst Capital est en charge de l'analyse et de l'instruction des résolutions soumises à approbation par les dirigeants des sociétés en portefeuille, pour le compte des fonds gérés.

Par souci de lisibilité, nous avons choisi de présenter dans le présent rapport une sélection ciblée d'assemblées générales menée au cours de l'exercice 2024.

Pour les assemblées générales ordinaires (AGO), compte tenu du nombre très important de société en portefeuille, nous avons restitué uniquement les sociétés pour lesquelles nous détenons une plus-value latente, afin de concentrer l'analyse sur les positions les plus représentatives.

Concernant les assemblées générales extraordinaires (AGE), nous avons retenu principalement celles liées à des opérations de réinvestissement ou à des tours de table auxquels nous n'avons pas pris part, lorsque ces opérations présentent un intérêt particulier pour le suivi de notre engagement actionnarial.

En 2024, Frst Capital a participé à 9 assemblées générales ordinaires et 6 assemblées générales extraordinaires.

Société	Date Assemblée	Nature de l'assemblée	Résolutions
DALMA/OLLIE	08/08/2024	AGO	15
DARK	25/06/2024	AGO	4
ELECTRA	20/06/2024	AGO	4
GM NFT	27/09/2024	AGO	5
ORUS	05/07/2024	AGO	5
PIGMENT	26/07/2024	AGO	7
REFILL DISTRIBUTION	24/06/2024	AGO	14



S&L TECHNOLOGIES	02/05/2024	AGO	19
WAGMI	22/05/2024	AGO	9
DARK	27/03/2024	AGE	12
ENDURING DEFENSE	19/07/2024	AGE	17
FLEX AI	28/02/2024	AGE	16
PIANA	30/01/2024	AGE	19
PIGMENT	29/03/2024	AGE	16
POLAR	23/04/2024	AGE	18

Les Assemblées se sont tenues soit physiquement soit en distanciel. Les signatures électroniques ont été effectuées conformément aux dispositions législatives en vigueur.

	Nombre de résolutions	Pour	Contre	Abstention
Approbation comptes annuels/consolidés	9	9	0	0
Evolution de la structure du capital/approbation d'un financement	6	6	0	0